

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 6 Mars 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept -----

et le 6 Mars-----

Date de  
convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

25/02/2017

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
25/02/2017

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,  
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,  
LANSMANT Sébastien, LABEYRIE Nicolas, Mmes CARRERE Amandine,  
MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, DESPAX Nelly.

Excusés : Mme DAL BEN Carine, M. CASTAY Jean-Marc.

Absent : M. CABANNES Pierre.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Travaux sacristie*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité d'installer des gouttières à la sacristie de l'église de Montréal et de nettoyer la toiture.

Il présente un devis de l'Entreprise Jean-Marc CASTAY qui prévoit :

de fournir et poser des gouttières zinc

de poser une descente en zinc avec colliers et double bagues

de refaire le zinc(noue et chéneaux sur plancher voligé avec bâti des solins au mortier chaux

de rebâtir les rives au mortier chaux

passer le karcher et démousser la couverture.

Le montant HT de ces travaux s'élève à 1 557.00 €, soit 1 712.70 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Accepte le devis présenté aux conditions ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 6 Mars 2017

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

